

Assurance Tous Risques Chantier

Depuis 2009 Corsica Finances est devenu l'acteur incontournable en Corse de l'assurance construction et n'a pas cessé de développer la gamme de ses produits pour les rendre les plus compétitifs du marché.

Nous assurons la gestion administrative complète pour les contrats d'assurance construction suivants :

- Dommages-Ouvrage (DO)
- Tous Risques Chantier (TRC)
- Garantie Financière d'Achèvement (GFA)

Pour tous ces produits, notre équipe vous procure un service personnalisé: tarification en 72 heures, étude personnalisée de risques standards et non standards et suivi de vos dossiers.

Voici quelques références en assurances construction:

Hôtel de luxe 4 étoiles sur Bastia, valeur de la construction
3 400 000 EUR

Immeuble de 220 logements sur Bastia valeur de la construction
16 000 000 EUR

Immeuble de 26 logements sur Corte valeur de la construction
870 000 EUR

Immeuble pavillonnaire de 26 logements sur Lucciana valeur de la construction
2 000 000 EUR

L'assurance tous risques Chantier est une assurance facultative qui présente beaucoup d'intérêt sur un chantier

avec de multiples intervenants.

L'article 1788 du Code civil stipule que l'entreprise fournissant la matière est responsable de la perte de la chose avant que celle-ci ne soit livrée.

Cependant dans le cadre d'un sinistre important avec de multiples intervenants, chaque intervenant reste responsable que de la chose fournie.

Le maître d'ouvrage devra chercher la responsabilité de tout un chacun afin d'être dédommagé, ce qui reste d'autant difficile que certaines entreprises sont mal assurées contre les conséquences pécuniaires de leur responsabilité leur rendant impossible la reconstruction de la partie de l'ouvrage concernée. Dans ce cas, le maître d'ouvrage peut s'exposer à un abandon de chantier.

L'assurance tous risques chantier présente une garantie importante permettant d'écarter les risques de retard ou d'abandon de chantier.